

Préprogramme disponible et inscriptions ouvertes

Les 57^{ÈMES} Journées Santé-Travail de Présanse se dérouleront à Paris au Grand-Hôtel (InterContinental Paris Le Grand), les mardi 11 et mercredi 12 octobre prochains et auront pour thème « *la mise en œuvre de la loi du 2 août 2021, par les SPSTI* ».

Le préprogramme de cette édition 2022 a été adressé au début du mois de septembre dans les Services, de même que le bulletin d'inscription.

Une version est également consultable et détachable au centre de ce numéro.

Des conférences introductives

Monsieur Olivier Dussopt, Ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, fera l'honneur de sa présence et interviendra en ouverture de ces Journées Santé-Travail, le mardi 11 octobre 2022.

La session du mardi après-midi et les deux sessions du mercredi, quant à elles, débiteront par une conférence de mise en perspective des thèmes abordés durant ces deux jours.

Ainsi, une présentation des dispositifs existants pour le maintien en emploi et la réorientation professionnelle sera assurée par le Docteur Mounir Ghedbane (Médecin coordinateur et consultant en maintien en emploi, au CIAMT à Paris).

Le mercredi matin, le Professeur Nicole Rasclé (Professeur des Universités en psychologie de la santé) illustrera la promotion de la santé et plus particulièrement les enjeux de littératie en termes d'« *empowerment* » structurel, de savoirs, de pratiques et d'éthique. En début d'après-midi, les interactions entre la Santé Publique et la Santé au travail, au cœur de la réforme, seront exposées par le Professeur Antoine Flahault (Directeur de l'Institut de Santé Globale de Genève).

Des communications des SPSTI sous forme orale et de E-posters

Chacune de ses conférences seront suivies de communications orales ou sous forme de E-posters qui illustreront de nouvelles pratiques mises en œuvre par les SPSTI pour répondre aux attentes

législatives et réglementaires, mais également pour adapter leurs actions aux évolutions du monde du travail et à la science.

Les présentations valoriseront les actions des SPSTI en faveur du suivi de l'état de santé et de l'action en milieu de travail, mais seront également l'occasion de faire état des modifications organisationnelles et de fonctionnement engendrées par l'application de la loi du 2 août 2021.

Elles seront assurées par des directeurs, des médecins du travail, des ingénieurs en évaluation des risques et des conseillers en prévention, des infirmiers en Santé au travail, ou encore des responsables de partenariats, et feront connaître des initiatives pouvant se généraliser ou se transférer.

Des actions en faveur de la prise en charge de nouveaux publics, l'aide à l'évaluation des risques et la mise en place de programmes de prévention, la mise en œuvre des visites de mi-carrière et de fin de carrière, la prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien en emploi, ou encore l'utilisation de la téléconsultation et de pré-visites connectées, mais également les interactions et partenariats avec les autres acteurs, les conséquences de la loi sur les systèmes d'information et la collaboration entre professionnels de santé, sont autant de sujets appelés à être développés au cours de deux jours d'échanges et de réflexions que constitueront les Journées Santé-Travail 2022.

En outre, pour cette édition, deux moments seront consacrés à la présentation de communications au format E-posters, au cours desquels leurs auteurs pourront exposer en tribune les actions présentées dans ces supports numériques, qui seront également largement diffusés lors des pauses et des temps de déjeuner.

Ces journées constitueront un espace d'échanges, de confrontations et de réflexions méthodologiques, et permettront de mettre à profit les expériences de chacun.

Présanse convie donc, Présidents et Directeurs de Service, médecins du travail, IPRP, infirmiers et assistants en Santé au travail et tout autre personnel des SPSTI, à assister à ces Journées.

Les SPSTI peuvent, d'ores et déjà, inscrire leurs personnels via le bulletin d'inscription adressé par courrier ou téléchargeable sur le site Internet de Présanse. ■



présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

JOURNÉES SANTÉ-TRAVAIL 2022
57^e édition
InterContinental - Paris Le Grand
1 rue Auber - Paris 9^e

Le bulletin est à retourner impérativement avant le 3 octobre 2022 par mail à : p.marseglia@presanse.fr avec règlement par virement de préférence.
Éventuellement, par courrier avec règlement par chèque à : Présanse (Journées Santé-Travail), 10 rue de la Rosière - 75015 PARIS

MERCI D'INDIQUER CLAIREMENT VOS RÉFÉRENCES EN INTITULÉ DU VIREMENT OU AU DOS DU CHÈQUE LE NOM DU SPSTI (EX : JST 2022 + NOM DU SPSTI + CODE POSTAL EN ENTIER).

↳ Les intervenants éventuels de votre Service seront à inscrire sur un autre bulletin, de couleur verte, que vous recevrez prochainement. (tarif préférentiel par communication)

Bulletin d'inscription

Nom du Service* : _____

Adresse de facturation* : _____

Code postal* : _____ Ville* : _____

Personne contact : _____ Prénom* : _____

Tél* : _____ Mail* : _____

**Mention obligatoire*

Nom et prénom <small>(en majuscules)</small>	Fonction	E-mail

Prix de l'inscription : forfait global (pauses et déjeuners compris) de 555,00 € HT + TVA 20 %, par participant, soit : 666,00 € TTC
666 € TTC x _____ = _____ € TTC, à régler par :

Virement à l'ordre de Présanse **RIB** : 30066 / 10141 / 0000131980 / 177 - **Domiciliation** : CIC Paris
(IBAN : FR76 / 30066 / 6101 / 4100 / 0103 / 1180 / 177 - Code BIC : CMCIFRPP)

Chèque joint à l'ordre de Présanse

Fait à _____ le _____ Signature : _____

Air France
Code pour réduction : **38975AF**

JOURNÉES SANTÉ-TRAVAIL DE PRÉSANSE - 11 ET 12 OCTOBRE 2022